CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E120922** **VALABLE JUSQU'AU** **21/05/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 7 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2008B289
Siret : 503 519 043 00031
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 0 010978
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 144458933

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 144458933
Situation fiscale et sociale : A jour au 09/04/2026

Raison sociale : MINISINI CONSTRUCTION EN BOIS TOITURES

Sigle : M.C.T.
18 RUE DE LA FORET
ZA
68890 REGUISHEIM

Téléphone : 03 89 82 96 88 **Fax :**
Portable : 0680288824
Responsabilité légale :
MINISINI MANUEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.minisini-toitures.fr/
E-mail : fmct.entreprise@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 964 039 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	22/05/2023
3141	Eléments accessoires de couverture		22/05/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	6	22/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		22/05/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 15:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E120922** **VALABLE JUSQU'AU** **21/05/2027**

ÉDITÉ LE **15/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 7 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2008B289

Siret : **503 519 043** **00031**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 0 010978

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 144458933

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 144458933

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/04/2026

Raison sociale : **MINISINI CONSTRUCTION EN BOIS TOITURES**
Sigle : M.C.T.
18 RUE DE LA FORET
ZA
68890 REGUISHEIM

Téléphone : 03 89 82 96 88 **Fax :**
Portable : 0680288824

Site Internet : http://www.minisini-toitures.fr/
E-mail : fmct.entreprise@orange.fr

Responsabilité légale :
MINISINI MANUEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/05/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	22/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	22/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/05/2023
o Isolation des combles perdus	22/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 15:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.